

Villeneuve le Comte Notre Village



Bulletin Municipal N° 89

MAI 2021

Dans ce numéro :

- Le développement de la fibre optique
- Le lancement du Budget Participatif
- Pas d'augmentation d'impôts en 2021
- Sur le stade



AFDS AUTO

AGENT PEUGEOT - RÉPARATEUR AGRÉÉ

01 60 43 00 72

afdsauto@gmail.com



10, rue Jean Mermoz - 77174 VILLENEUVE LE COMTE

BAR TABAC DE LA FONTAINE

TABAC · BAR · BRASSERIE · LOTO

du lundi au vendredi : 6h45 à 20h
samedi : 8h à 20h / dimanche : 8h à 14h

01 74 81 57 49

26, place de la Fontaine
77174 Villeneuve le Comte



CARROSSERIE



PEINTURE/MÉCANIQUE/CARROSSERIE/PARE-BRISE

18 rue de Paris
77174 VILLENEUVE LE COMTE
01 64 18 02 52

Buisson Frères

Société d'Exploitation

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

01 60 43 00 23

10, rue du Pont de Couilly
77174 Villeneuve le Comte

Fermé
le jeudi après-midi
le dimanche après-midi
et le lundi

R.C. Mieux B.379.730.070



Institut Marion

BEAUTÉ & BIEN-ÊTRE

www.institutmarion.fr

01 60 43 02 40

06 70 47 84 94

14, place de la Fontaine - 77174 VILLENEUVE LE COMTE



La Taverne

Café - Brasserie
Restauration traditionnelle
Pizza

Fermé
le lundi et le dimanche soir

TERRASSE D'ÉTÉ

01 60 04 80 53

2, rue du Pont de Couilly - 77174 Villeneuve le Comte



Eclairages LED - Electricité - Alarme

Daniel GUICHARD

01 64 17 48 39

www.nathem.fr

77174 VILLENEUVE LE COMTE

Lavage AUTO

ouvert
de 6h à 22h
7 jours / 7

3 Pistes Haute Pression

- 1 Portique
- 2 Aspirateurs
- 1 Gonfleur

06 03 99 49 33

1 distributeur de lingettes
et de flacons de lavage

PRODUITS DE LAVAGE DE HAUTE QUALITÉ

35, rue de La Croix de Tigeaux - 77174 VILLENEUVE LE COMTE



SUKHOTTHAI

RESTAURANT THAÏLANDAIS

- SUR PLACE OU À EMPORTER -
TERRASSE EN ÉTÉ

01 60 43 00 10

FERMÉ LE LUNDI

15, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - 77174 VILLENEUVE LE COMTE

Jean-Michel Coiffure

CRÉATION • VISAGISTE

01 60 43 00 54

avec ou sans rendez-vous

2, place du Maréchal Leclerc - 77174 Villeneuve le Comte



RENAULT
La vie, avec passion



01 60 43 00 21

mardi au samedi
8h/12h - 14h/18h

JMCG Automobiles

4, rue du Pont de Couilly - 77174 Villeneuve le Comte

LE FOURNIL DE VILLENEUVE

Boulangerie - Pâtisserie

Mardi à Vendredi : 6h30/13h - 15h30/19h45
Samedi et Dimanche : 7h/13h - 16h/19h30

Fermé le Lundi

2, rue Victor Hugo
77174 VILLENEUVE-LE-COMTE
01 60 43 00 11

AUTOSUR

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

AUTO-BILAN VILCOMTOIS

01 60 43 07 21

PLACE DE L'ÉGLISE
77174 VILLENEUVE LE COMTE

VOUS VENDEZ VOTRE BIEN ?

Votre **conseillère en immobilier**
vous accompagne tout au long
de votre projet

Aurélien SCAL

07 85 95 55 35

iadfrance.fr

VILLENEUVE LE COMTE / VAL D'EUROPE



Restaurant La Vieille Auberge

Villeneuve Le Comte



01 60 43 00 35

Fermé le dimanche soir,
lundi et mardi

la-vieille-auberge@orange.fr

11, rue du Général de Gaulle - 77174 Villeneuve le Comte

Le Palais de Marrakech

Gastronomie Marocaine

01 60 43 08 01

PLACE DE L'ÉGLISE
77174 VILLENEUVE LE COMTE



Christine Fran
Dermo Esthétique Paris

0652240468

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
https://dermoesthetique.wixsite.com/christine

3 rue du Pont de Couilly, 77174 Villeneuve-le-Comte

TAXI

TAXI FABIEN-TOURNAN 1

06 85 13 19 18

fabien.reyes@wanadoo.fr

FMA TRANSPORT

édito



Villeneuve le Comte, Notre Village

Bulletin Municipal N° 89

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Daniel Chevalier

RÉDACTEURS

Julien Quinterne

Gisèle Frugier

Sabine Bredoux

Jean-Pierre Sivadier

Martine Desenclos

Fatiha Becquart

Auréli Scal

Guy Branet

Émilie Georgin

TIRAGE

950 exemplaires

Parution : 3 fois par an

Distribution gratuite

Première parution 1997

ISSN 1268-4724

MISE EN PAGE

LaureBé

CRÉDITS PHOTO

Élu(e)s, Banques d'images

IMPRESSION

Imprimerie Chauvat Bertau

Pontcarré 77135



 facebook : Villeneuve Le Comte

communicationvlc@gmail.com



Malheureusement, la COVID et les confinements successifs restent plus que jamais d'actualité. Nos vies comme la vie du village s'en trouvent fortement perturbées. Je salue une nouvelle fois l'engagement de tous ceux qui luttent quotidiennement pour soulager ceux qui souffrent de cette situation.

Je me réjouis aussi que nous ayons pu contribuer, avec l'aide de Val d'Europe Agglomération et le CPTS basé à Lagny-sur-Marne, à faciliter la vaccination des plus âgés du Village qui rencontraient des difficultés à obtenir les rendez-vous. Une soixantaine de nos anciens a pu ainsi être vaccinée à la Maison de l'Environnement aux mois de mars et d'avril 2021.

Le vaccinodrome mis en place sur Val d'Europe permettra de faciliter la vaccination de tous.

Pour la municipalité, cette situation nous oblige à nous adapter en permanence. Il faut réorganiser sans cesse l'école et les activités périscolaires, prévoir des événements puis finalement les annuler ou les modifier.

Je sais que pour nos associations la problématique est identique. Incertitudes et adaptations deviennent un fardeau quotidien.

Les annonces du gouvernement restent souvent imprécises quant à leurs applications concrètes sur le terrain. Je remercie les employés de la commune et les élus pour tous les efforts fournis pour s'adapter en permanence à cette situation inédite.

Heureusement, le remplacement du personnel communal est achevé. La nouvelle équipe constituée nous permet d'être plus efficaces et rapides dans l'action.

Le Conseil Municipal a adopté le budget. Les finances de la commune restent saines grâce à une gestion prudente. Cette prudence est nécessaire car nous faisons l'amer constat qu'à travers la réforme de la taxe d'habitation, alors que le gouvernement avait proclamé que les communes ne perdraient rien, nous subissons une perte de recettes de 70 000 € à laquelle s'ajoute une nouvelle baisse de la DGF de 30 000 €. 100 000 € de baisse de recettes pour une commune comme la nôtre, c'est majeur et significatif.

Nous allons demander des explications et je n'exclus pas une procédure en justice.

Nous avons décidé d'entamer également une action au titre de la protection de l'Environnement. Les procès engagés par la commune contre les défrichements sauvages et abattages d'arbres perpétrés au niveau du carrefour de l'Obélisque, après cinq ans de procédures, ont tous été gagnés. Malheureusement, ils ne sont suivis d'aucune application par les services de l'État. De ce fait, les abattages continuent et toute cette partie de la forêt de Crécy est maintenant détruite. Alors que l'Environnement est devenu un sujet majeur, nous ne pouvons accepter cette situation.

En espérant que le printemps et l'été nous apportent quelques motifs d'espoir et que nous puissions retrouver nos événements et notre vie de village.

Solidairement, votre Maire,
Daniel Chevalier

Éléments budgétaires 2020 : Les chiffres clés !



SUIT LE DOSSIER

Daniel CHEVALIER

I / SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement = 1 419 573,76 €
en diminution de 7,33 % (-112 311,74 €)

par rapport au réalisé 2019 du fait de la crise sanitaire et de l'arrêt de certaines activités.

Détail de cette baisse :

- Baisse des dépenses de restauration scolaire, goûters, sorties ados, activités scolaires : - 29 000 €
- Dépenses supplémentaires pour achats de masques : + 9 000 €
- Baisse des fluides : - 20 000 €
- Frais de nettoyage des locaux : - 12 000 €

Les recettes de fonctionnement = 2 416 182,10 €

elles aussi en diminution par rapport au réalisé 2019, en partie du fait de la crise sanitaire :

- 8,22 % = - 216 512,25 €

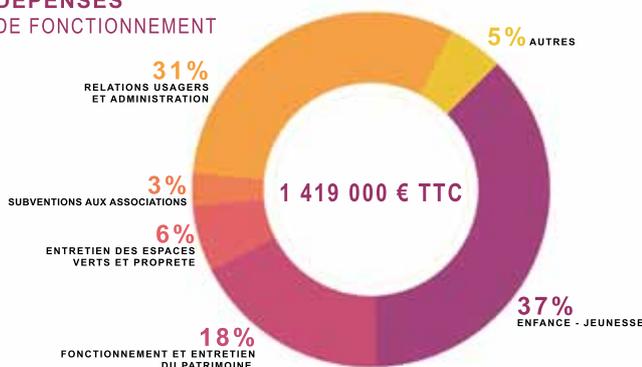
Détail de cette baisse :

- Recettes ALSH et Périscolaire : - 52 000 €
- Dotations : - 12 000 € (baisse dotation État : DGF)
- Divers : - 130 000 €

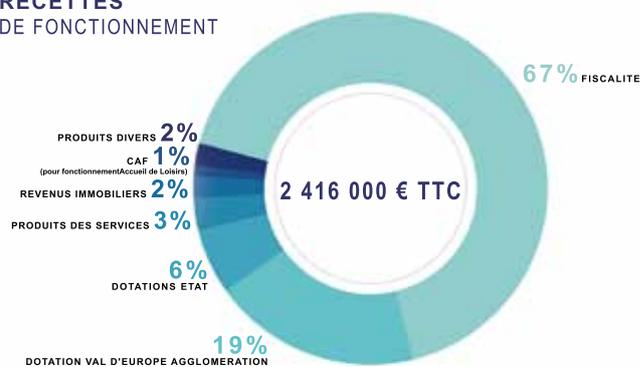
D'où un résultat positif de 996 608,34 € (dit excédent) qui va abonder la section d'investissement en 2021, autrement dit, permettre des travaux en 2021.

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



II / SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses d'investissement = 727 933,36 €

Faible réalisation en 2020 du fait de la crise sanitaire et du confinement

Les principales dépenses :

- Installation de la vidéoprotection : 168 000 €
- Travaux stade : 13 000 €
- Travaux cimetière : 11 000 €
- Travaux église : 87 000 €
- Entretien des bâtiments : 32 000 €
- Amélioration de l'éclairage public : 140 000 € (dont 67 000 € de travaux en 2019)
- Travaux et aménagements voirie : 30 000 €
- Acquisitions de terrains : 97 000 €
- Remboursement d'emprunt : 17 000 €

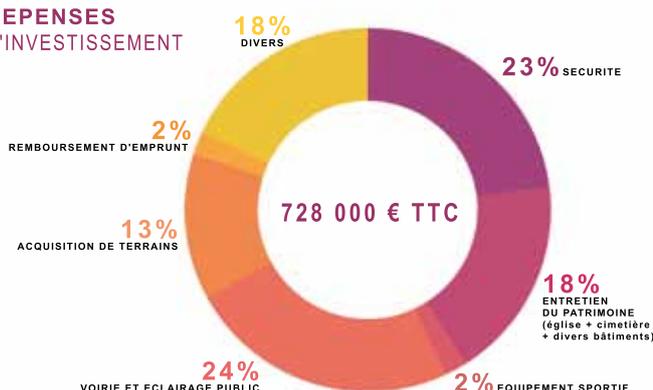
Les recettes d'investissement = 906 264,02 €

Les principales recettes :

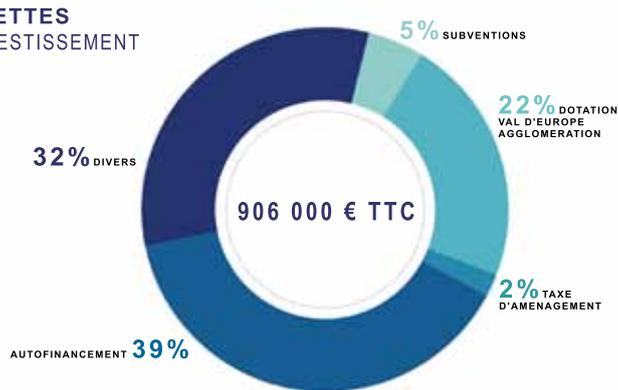
- Subventions travaux église : 48 000 €
- Dotation Val d'Europe Agglomération : 198 249 €
- Taxe d'aménagement : 20 000 €
- Divers : 291 000 €
- Autofinancement : 349 000 €

LA RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENT

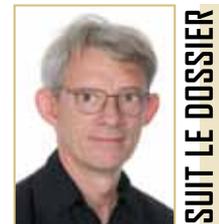
DEPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



Fiscalité : pas d'augmentation des taux d'imposition en 2021



SUIT LE DOSSIER

Daniel CHEVALIER

La suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales amorcée depuis 3 ans, s'accompagne d'une compensation de la perte des recettes fiscales des communes, par le transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) auparavant perçue par le département.

Chaque commune se verra donc transférer le taux départemental de TFPB (18% en Seine et Marne) qui viendra s'additionner au taux communal.

Ce transfert de taux n'aura pas d'incidence sur les sommes à régler par les contribuables, 0% d'augmentation des taux d'imposition en 2021 à Villeneuve le Comte

La part départementale sur le Foncier Bâti (qui ne variera pas non plus), viendra s'ajouter à la part communale :

Taxe	Taux 2020	Taux 2021
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (part communale)	31,35 %	31,35 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (part départementale en 2020 - part communale en 2021)	18 %	18 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	67,53 %	67,53 %

Taxe d'habitation, comment ça marche ?

La loi de finances de 2018 a instauré un dégrèvement de la taxe d'habitation pour les résidences principales, sous conditions de revenus. A partir du 1er janvier 2021, 80% des ménages seront exonérés de la taxe d'habitation. Après un allègement progressif pour les 20% des foyers restants, la taxe d'habitation sera définitivement supprimée en 2023.

80% en 2020

100% en 2023





Me Frédéric BARTHEL
ONVE Notaires
32, rue de Paris
77174 VILLENEUVE LE COMTE
Tél. : 01 64 04 30 14
Fax : 01 64 04 33 80
barthel.frederic@notaires.fr



Magali Sauget
Naturopathe

MAGALI SAUGET - Naturopathe à Villeneuve le Comte
Comment obtenir de l'énergie à revendre ? Magali SAUGET a sa méthode, puisée dès l'enfance dans la ferme familiale jurassienne. Aujourd'hui, elle est naturopathe. Un long cheminement pour cette spécialiste en management en entreprise qui a suivi tout au long de sa vie des principes de bien-être, jusqu'à reprendre des études pour réorienter sa carrière.

Elle accompagne désormais adultes et adolescents dans un rééquilibrage alimentaire et/ou de recherche du bien-être, prodigue ses conseils au cours d'ateliers collectifs au sein des entreprises, intervient dans des maisons de retraite, fait profiter de ses connaissances en alimentation la clientèle d'une chaîne de magasins bio.

06 15 19 61 72 • www.magalisaugetnaturopathe.fr

La vaccination contre la COVID



Sabine BREDOUX

SUIT LE DOSSIER

L'après-midi du **mardi 23 mars**, une séance de vaccination a eu lieu à la Maison de l'Environnement. Sur les 109 personnes de plus de 75 ans identifiées dans notre village, 38 étaient déjà vaccinées, ou avaient reçu une première injection ou avaient réussi à obtenir un rendez-vous. Les autres personnes ont été contactées par téléphone et ont choisi de se faire vacciner ou pas. L'équipe municipale, élus et employés, avait organisé tout un parcours, dans le respect des gestes barrières, afin que les futurs vaccinés se côtoient le moins possible et que l'attente se réduise à quelques minutes. Un service de "taxi municipal" était prévu pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer. 54 Vilcomtois de plus de 75 ans ont été vaccinés ainsi que 8 autres personnes n'ayant pas l'âge requis mais munis d'un certificat médical et s'étant fait connaître en mairie.

Nous remercions chaleureusement le CPTS, basé à Lagny, qui nous a donné les meilleurs conseils pour

que tout se déroule parfaitement. C'est également le CPTS qui a fourni l'équipe médicale, le matériel et les vaccins Pfizer. Un gros merci aussi au docteur Hervé Thomas pour son efficacité et son humour.

La deuxième séance de vaccination a eu lieu le **mardi 20 avril**, au même endroit, aux mêmes heures et dans les mêmes conditions.



Atelier d'urbanisme participatif

Conformément à ses engagements, la municipalité a, dans le cadre des réflexions pour la révision du **Plan Local d'Urbanisme**, mis en place un atelier d'urbanisme participatif ouvert aux citoyens.

Cet atelier a pour objet d'inviter des habitants volontaires à exprimer leur point de vue et leur vision de l'avenir de la commune.

Les **26 habitants** qui se sont inscrits ont pu tous participer aux trois ateliers successifs.

Sur la base d'un document de présentation support, le bureau d'étude Ville Ouverte a organisé des groupes de travail permettant à chacun d'exprimer son opinion, suivis d'un temps commun de restitution.

Les thèmes de travail principaux de ces ateliers portaient sur les sujets suivants :

- Les besoins en matière de logements,
- Les besoins en services et équipements,
- Les liaisons douces,
- La place de l'agriculture,
- L'avenir des terrains situés en zones humides.

A partir de ces contributions qui vont compléter les réflexions du Conseil Municipal, une proposition sera établie. Elle sera partagée avec les participants dans le cadre d'un dernier atelier final.

Nous pouvons déjà faire le constat qu'une majorité des participants a conscience que notre village doit évoluer tout en gardant son identité rurale. La préservation des espaces naturels et agricoles est également ressortie de façon forte, rejoignant en cela les intentions du Conseil Municipal.



Daniel CHEVALIER

SUIT LE DOSSIER



Fatiha BECQUART

SUIT LE DOSSIER

Paroles de Vilcomtois

Qu'avez-vous pensé de l'atelier urbanisme participatif ?



Diane,

Durant les ateliers participatifs, nous avons soulevé plusieurs défis pour la commune de Villeneuve le Comte dont l'urbanisme, l'accueil d'une nouvelle population, les changements climatiques et l'évolution des modes de vie.

J'ai participé à l'atelier qui traite le sujet de l'urbanisation.

En effet, la problématique majeure était : Comment urbaniser le village tout en gardant l'aspect rural ?

Pour ce faire, nous avons consulté plusieurs sites (terrains) afin de trouver des lieux d'aménagement pour des logements, des parcs et des lieux de sport.

Ainsi, nous avons relevé les avantages et les inconvénients à réaliser ces aménagements (notamment avec la présence de terrains humides).

Ma participation aux ateliers participatifs m'a permis de comprendre comment les habitants pouvaient donner leur avis et leurs expériences sur le développement du village.



Romuald,

Ces ateliers sont une excellente initiative et très riche tant au niveau des informations partagées que des relations entre vilcomtois.

Ils permettent de mettre en adéquation les attentes / besoins des habitants avec les projets de développement de la commune.

C'est un moyen simple pour chacun d'entre nous de participer à la vie de la commune tout en veillant à la préservation de notre cadre de vie.

Vivement la prochaine étape pour clôturer ces ateliers avec le retour et le bilan du conseil municipal.



Émilie,

J'ai eu la chance de pouvoir participer à la première réunion organisée par l'équipe de la Mairie.

Excellente préparation des éléments qui nous ont été partagés, excellente animation permettant d'être créatif rapidement et de pouvoir cibler des actions concrètes, réalisables et par conséquent atteignables pour notre commune.

Le fait de donner l'opportunité de participer à l'amélioration de l'urbanisme de notre magnifique village démontre un intérêt commun : c'est ensemble que nous pourrons conserver et améliorer la qualité de vie du village et c'est ensemble que nous pourrons y parvenir.

Merci à Monsieur le Maire et ses équipes !



Gisèle FRUGIER



COLLECTE DES BOUCHONS

Dans le cadre de la semaine de sensibilisation au Handicap, les Jeunes Conseillers du CCJ ont décidé d'organiser une collecte de bouchons du 15 janvier 2021 au 30 janvier 2021 en association avec la mairie de SERRIS.

C'est avec fierté qu'ils ont remis les **52kg** de bouchons récoltés à Monsieur Henri PEREZ, adjoint au Maire de SERRIS, le **samedi 30 janvier**.

Nos Jeunes Conseillers ont décidé de reconduire cette action en collectant les bouchons toute l'année et le carton qu'ils ont confectionné à cet effet est toujours à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Merci pour votre engagement à leurs côtés et gageons qu'en janvier 2022, ils remettront plus de 52kg de bouchons en faveur du Handisport.

Rencontre avec Christian JACOB, Député de la 4ème circonscription de Seine et Marne

Pour leur première séance plénière qui officialisait l'installation du Conseil Consultatif des Jeunes, nos Jeunes Conseillers ont souhaité le parrainage de notre Député de circonscription, Monsieur Christian JACOB. Ils lui ont adressé une lettre l'invitant à y assister.

Monsieur JACOB leur a proposé de les rencontrer le **jeudi 4 mars** à la Mairie de Villeneuve le Comte.

Très fiers de l'accueillir dans notre salle du Conseil, les 7 Jeunes Conseillers se sont présentés puis ont énuméré leurs actions et projets en cours.

Après les avoir félicités de leur engagement, Monsieur JACOB a pris le temps de répondre de façon détaillée aux questions qu'ils avaient préparées, questions portant essentiellement sur son parcours et sur le travail et l'organisation de l'Assemblée Nationale.

Avant une collation servie dans le respect des gestes barrières, notre Député a promis à nos Jeunes Conseillers de les inviter à visiter l'Assemblée nationale dès que les conditions sanitaires le permettront.

Merci à monsieur JACOB d'avoir pris sur son temps pour rendre visite à nos Jeunes Conseillers et d'avoir si sérieusement répondu à leurs questions.

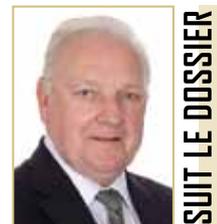


Les Jeunes Conseillers ont d'autres projets en cours :

- Participation active à la commémoration du 8 mai ;
- Participation active à la commission Espaces Verts afin de proposer et présenter les idées du CCJ ;
- Préparation de bandes sonores pour les Journées du Patrimoine en collaboration avec File 7.

Le CCJ n'est pas un groupe fermé. Si d'autres Jeunes souhaitent le rejoindre, ils peuvent demander la fiche d'inscription en Mairie ou demander des renseignements à cette adresse :

cjvilleneuvelecomte@gmail.com



Philippe BAPTIST

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

2013 : action de la commune pour une montée en débit permettant le très haut débit pour tous.

2018

Suite à la demande de la mairie : validation de l'arrivée de la fibre optique sur Villeneuve le Comte pour fin 2022 /début 2023.

2020

Premières demandes d'études localisées sur les sujets de coordination avec les travaux voiries en cours.

2021

Engagement des études générales sous l'autorité de Seine et Marne Numérique pour la mise en place de la fibre optique chez l'habitant à Villeneuve le Comte.

2022

Réalisation des travaux /Commercialisation par les Fournisseurs d'Accès à Internet avec réalisation de la partie entre la chambre et l'abonné.

2022/2023

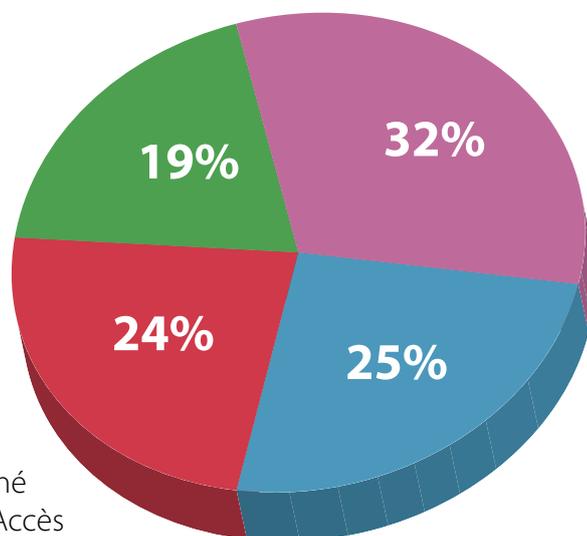
Fin 2022-Début 2023

OUVERTURE DU SERVICE

RÉPARTITION DU COÛT DES TRAVAUX POUR L'ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

Le coût des travaux pour Villeneuve le Comte sera porté par Seine et Marne Numérique et Val d'Europe Agglomération avec un coût global de 1 125 000 euros réparti comme suit :

- Intercommunalité: 32 %
- Etat: 25%
- Région Île-de-France : 24%
- Département de Seine et Marne : 19%



Pour amener la fibre à chaque foyer, il sera privilégié de réutiliser les infrastructures existantes en aérien ou en souterrain.

La fibre n'est raccordée chez les habitants que sur leur demande et après qu'ils aient choisi leur fournisseur. Le coût du raccordement peut être gratuit ou non pour l'abonné en fonction de la politique commerciale du Fournisseur d'Accès à Internet qu'il aura choisi.

Des informations seront apportées au fur et à mesure de l'avancement du projet.

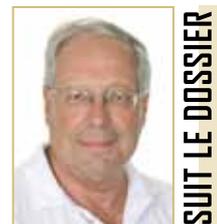


Sur le stade...

Après la rénovation de la piste en cendrée, l'aire de saut en longueur et triple saut a été remise en état.

Du nouveau pour les jeunes inscrits à l'association VEA Athlétisme.

Ils vont enfin pouvoir découvrir et pratiquer une nouvelle activité en toute sécurité.



Jean-Pierre SIVADIER



CHRISTIAN JACOB RENCONTRE NOS JEUNES DU CCJ



HABZ AZEDDINE LE VICE-CHAMPION DE FRANCE
DU 1500 M S'ENTRAINE AU STADE



DISTRIBUTION A DOMICILE
DE CHOCOLAT
AUX CHEVEUX BLANCS



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Le futur budget participatif en 10 questions

1/ Qu'est-ce que le budget participatif ?

Le budget participatif est une démarche initiée par la municipalité permettant aux Vilcomtois de proposer et de choisir des projets pour notre village, grâce à un budget dédié par la commune.

2/ Pourquoi mettre en place un budget participatif à Villeneuve le Comte ?

L'essor de la participation et de l'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur, garant de la cohésion sociale et du " Vivre ensemble ". La municipalité a d'ailleurs fait de l'année 2021, l'année du participatif. C'est pourquoi, nous souhaitons permettre aux Vilcomtois d'influer davantage, en leur donnant la possibilité de faire connaître leurs préférences concernant l'utilisation d'une partie du budget d'investissement de la municipalité en créant un budget participatif.

3/ Quel sera le budget alloué ?

Pour la 1^{ère} fois, le Conseil Municipal de Villeneuve le Comte a voté, le 30 mars 2021, un budget d'investissement alloué à un budget participatif. Son montant est de **15 000€**.

4/ Quels sont les projets recevables ?

Tous types de projets sont éligibles au budget participatif quels que soit leurs thèmes : mobilité, cadre de vie, sport, culture, écologie... Les projets devront notamment respecter les critères suivants : servir l'intérêt public local, ne pas comporter d'éléments de nature discriminatoire, diffamatoire, contraires à l'ordre public ou au principe de laïcité et ne pas dépasser l'enveloppe de 15 000€.

5/ Qui peut déposer un projet ?

Un projet peut être déposé par **tout Vilcomtois âgé de plus de 10 ans**, à titre individuel ou collectif (association, groupement de voisins). Pour les mineurs, une attestation parentale sera demandée.

6/ Comment un Vilcomtois pourra-t-il déposer un projet ?

Nous donnons rendez-vous à l'ensemble des Vilcomtois à partir du 1^{er} septembre 2021 pour proposer leurs projets sur la plateforme dédiée via le lien :

<https://desprojetspourvilleneuvelecomte.fr>

7/ Combien de projets pourront-être réalisés ?

Les projets lauréats seront les projets ayant reçu le plus grand nombre de votes. Ils seront choisis par ordre décroissant du nombre de votes, jusqu'à épuisement de l'enveloppe totale allouée au budget participatif.

8/ Qui pourra participer à la phase de vote des projets ?

Seuls les Vilcomtois pourront voter afin de décider quels seront les projets à réaliser. Chaque Vilcomtois disposera de 3 votes pour choisir ses projets préférés. Vous ne pourrez pas voter plusieurs fois pour un même projet.

9/ Quand seront annoncés les résultats ?

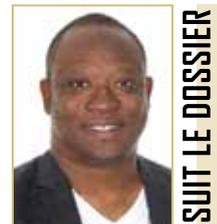
Les résultats seront annoncés au mois de janvier 2022 lors de la cérémonie des vœux du Maire et seront ensuite disponibles en ligne.

10/ Quel est le calendrier de lancement du budget participatif à Villeneuve le Comte ?



Julien QUINTERNE

SUIT LE DOSSIER



Ousmane KEÏTA

SUIT LE DOSSIER

Rendez-vous
le 1^{er} septembre 2021 sur le lien :
<https://desprojetspourvilleneuvelecomte.fr>

*Inventez les projets de demain
pour Villeneuve le Comte !*





Jacques RADÉ

MISE À DISPOSITION DES SACS À DÉCHETS VERTS

CHAQUE ANNÉE, 2 DISTRIBUTIONS SONT MISES EN PLACE DANS LA COMMUNE

- Une au mois de **mars** : 40 sacs à déchets verts par foyer.

- Une au mois de **septembre** : 20 sacs à déchets verts par foyer.

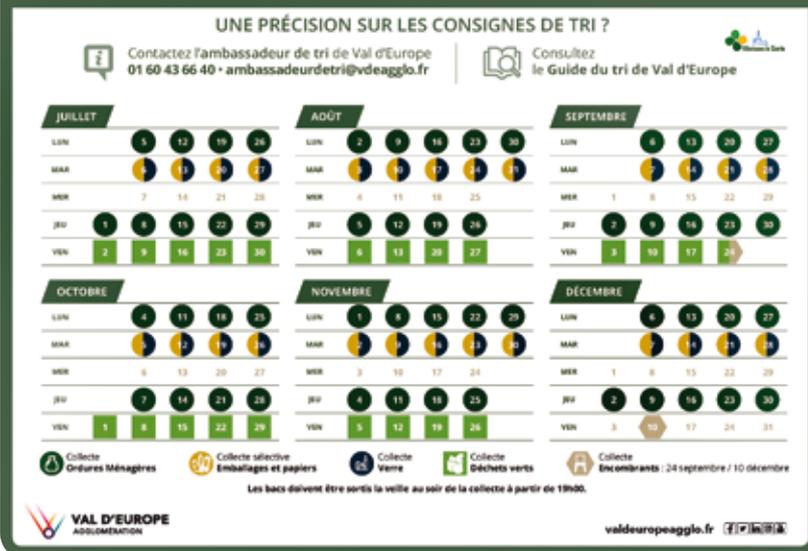
Les sacs sont à retirer en mairie.



Calendrier du 2^e semestre 2021

Prochaine collecte des encombrants : **le 25 juin**
MERCİ DE SORTIR VOS CONTENANTS LA VEILLE AU SOIR.

VILLENEUVE LE COMTE



Fleurs de printemps

Jonquilles ? Coucous ? Boutons d'or ? Mais non ! Ce n'est pas une fleur qui devrait ravir nos yeux mais une m... de chien laissée par un maître indélicat. Le village est entouré de bois qui permettent à vos compagnons de laisser leurs déjections ailleurs que sous nos semelles.

Alors, mesdames et messieurs les propriétaires de chiens, ramassez les crottes de vos animaux, c'est une obligation légale. De même, pensez à bien tenir vos animaux en laisse.

Merci à toutes celles et ceux, maîtresses et maîtres soucieux du bien-être collectif, qui le font quotidiennement.



POUR RAPPEL, LA MAIRIE MET GRATUITEMENT À DISPOSITION DES PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX DES "SACS À DÉJECTIONS".

Pourquoi ces odeurs ?

Nous avons la chance d'avoir autour de nous des terres agricoles.

Pour améliorer les cultures, nos agriculteurs déposent de temps en temps dans les champs des fumiers naturels ou des boues issues de nos stations d'épuration, facilitant ainsi le recyclage de nos déchets.

Ces pratiques peuvent engendrer de temps à autre des nuisances olfactives. Ces actions sont périodiques et le désagrément reste temporaire.

Ces dépôts dépendent de la météo et de divers critères propres à chaque agriculteur. Ils sont donc difficiles à planifier.

Attention de ne pas confondre ces produits avec les pesticides utilisés pour la protection des récoltes.

Depuis 2019, des règles de protection des riverains s'imposent avec une distance de 5m pour les cultures basses type maïs.



Fantasmes, rumeurs et désinformation ?

Val d'Europe Agglomération a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ainsi que la révision du Plan Local de l'Habitat. Villeneuve le Comte a mis en place les ateliers participatifs d'urbanisme. Comme toujours, lorsque l'on aborde les questions d'urbanisme, les rumeurs se propagent vite dans le village. L'inquiétude des habitants se mélange à l'appétit de certains propriétaires.

Il se dit ainsi que la municipalité prévoirait la construction de 600 logements. Rien que ça !

Il avait déjà été dit, avant l'arrivée de Villages Nature, que la commune serait obligée de construire 3 000 logements sociaux. Déjà des balivernes.

La réalité est tout autre. Les dernières lois en faveur des espaces agricoles et de la protection des zones humides sont plutôt de nature à rendre inconstructible la majeure partie des terrains autour du Village et même certains terrains constructibles. Le futur Plan Local d'Urbanisme devra prendre en compte ces protections.

La station d'épuration de Villeneuve le Comte ne peut recevoir que l'équivalent de 2 300 habitants. Nous sommes déjà 2 000. Il ne reste donc plus beaucoup de possibilités.

Nous avons d'ailleurs fait inscrire dans le Plan Local de l'Habitat de Val d'Europe, une prévision de 30 logements maximum entre 2021 et 2026 pour Villeneuve le Comte. Ce développement mesuré correspond à ce que nous avons connu par le passé.

Là où nous avons une ambition forte, c'est au sujet des liaisons douces. Avec Val d'Europe Agglomération, nous souhaitons mettre en place un réseau structurant de pistes cyclables pour relier nos dix communes. Le syndicat des transports a engagé une concertation importante pour le Plan Local des Mobilités. Nous vous invitons tous à vous exprimer sur le questionnaire mis en ligne. Cela nous aidera à mettre en place le projet le plus adapté à vos attentes.

La Majorité Municipale

Groupes d'opposition

Groupe Nouvel Elan Vilcomtois

Bonjour à toutes et à tous,

Le 30 avril dernier, le président de Val d'Europe Agglomération, à laquelle nous sommes rattachés, annonçait sur BFM TV une perte de recettes de 70% en 2020. Avec, en perspective supplémentaire, une baisse des recettes fiscales et des dotations de l'État qui devrait avoisiner 100.000 € cette année pour notre commune.

Dans le contexte financier extrêmement contraint qui se dessine aujourd'hui, auquel il convient d'ajouter l'augmentation des coûts d'exploitation liés aux nouveaux projets dont la « maison Laga », le nouvel accueil de loisirs, les récents recrutements, le budget participatif, les nouveaux frais liés à la communication, sans oublier toutes les répercussions que la crise économique nationale à venir ne va pas manquer d'engendrer, nous souhaitons vivement que la municipalité reconsidère sa position sur certains futurs investissements et manifeste une gestion plus prudente des deniers publics tant que la situation ne sera pas revenue à la normale.

Groupe AGIR

Nous fêtons ce trimestre nos 1 ans de mandat dans un contexte compliqué et sommes heureux de vous annoncer que l'une de nos propositions de campagne « installation de jeu pour les 5/12 ans » a été retenu et mis au budget de la rénovation du stade par le conseil municipal dont nous remercions les membres. Cependant nous restons en désaccord sur un projet majeur « la maison laga », ce projet de gites communaux a plus d'1,7M d'euros n'est pas viable et n'apportera rien à la commune. Nous restons convaincus qu'une salle polyvalente situé sur le stade serait plus a même de servir l'ensemble des Villecomtois. Effectivement nos associations sportives se meurt au profit de celle du VAL d'EUROPE et celle qui reste arrivent à saturation des espaces à cause du manque de place par rapport au nombre d'adhérent. Nous continuerons donc de défendre nos/vos projets dans une opposition constructive et source de propositions.

Bibliothèque de Villeneuve le Comte



SUIT LE DOSSIER

Sabine BREDOUX

La bibliothèque de Villeneuve le Comte est une bibliothèque municipale animée par des bénévoles. Elle est ouverte toute l'année, le mercredi de 15h à 17h et le samedi de 11h à 12h mais propose aussi des ouvertures et prêts à la demande.

Les livres proviennent de prêts réguliers, tous les 15 jours environ, accordés par la médiathèque de Melun et parfois par le réseau des médiathèques du Val d'Europe. Il y a aussi un fonds propre acquis avec les dotations financières de la mairie et les dons des habitants. Merci à tous.

Information : 2015 = 0€, 2016 = 250€, 2017 = 500€, 2018 = 1000€, 2019 = 1144€, soit 0,60€ par habitant.

Les approvisionnements tiennent compte des suggestions faites par les lecteurs, en particulier le club de lecture du village qui est très dynamique.

La bibliothèque accueille aussi, tous les lundis, les élèves de l'école publique car la proximité entre l'école et la bibliothèque permet de passer de l'une à l'autre sans sortir de l'école. Nous recherchons, hors temps de crise sanitaire, des adultes désireux de partager un moment de lecture avec des enfants. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à vous manifester...

L'inscription gratuite à la bibliothèque, vous permet en outre d'accéder au réseau des médiathèques du Val d'Europe et de bénéficier d'un accès gratuit à la médiathèque numérique de Seine et Marne : 5 films par mois et de nombreuses autres ressources.



Pour communiquer avec nous : bibliotheque@villeneuvelecomte.fr

Découvrez le site et les suggestions de lecture du blog : <http://vlcbib.e-monsite.com/blog/>

École publique communale...

Une subvention de 50% du Rectorat, a permis l'achat d'un deuxième Tableau Numérique Interactif. L'installation dans une classe vient de se terminer. Les élèves avec leurs enseignantes l'ont découvert et ont pu l'utiliser dès la rentrée du 26 avril.

Pour les enseignants, c'est une façon innovante de renouveler leurs séquences pédagogiques. Ceux-ci pourront enseigner de façon plus ludique, les savoirs fondamentaux tels que l'écriture, le calcul ou la lecture.



Changement de braquet

Dans un contexte où la notion de pollution est de plus en plus présente, rouler à vélo électrique s'inscrit dans une démarche environnementale et participe directement à la lutte contre le réchauffement climatique.

C'est pourquoi la commune s'est dotée de deux vélos électriques pour tous les déplacements ne nécessitant pas d'utiliser une voiture ou un camion. Ils seront utilisés par les agents communaux.

INFOS PRATIQUES

SANTÉ

CABINET MÉDICAL 2, place Edmond James de Rothschild

Médecine Générale	Dr Claude NEDELEC & Dr Po UNG	☎ 01 60 43 00 28
Masseurs Kinésithérapeutes	Dominique MAIREAUX - Noémie BONNEAU	☎ 01 60 43 20 63
Chirurgiens Dentistes	Mme HAMON et Josiane NGAMEN NGUESSOP	☎ 01 60 43 06 29
Cabinet de pédicurie-podologie	Dr Arnaud KAELIN	☎ 01 60 43 28 66
MÉDECINE GÉNÉRALE	Dr Delphine CHUET 37, allée Thibaut de Champagne	☎ 01 64 17 64 23
CABINET D'INFIRMIÈRES	15, rue du Pont de Couilly <i>Audrey JEAN-BAPTISTE - Anne FIDÈLE - Brigitte LEBERT - Nathalie PELCAT</i>	☎ 01 60 43 25 30
PSYCHOLOGUE	Martine DESENCLOS - 10, avenue Jules Ferry	☎ 01 60 43 00 73
PSYCHO PRATICIENNE	Isabelle DESROSES	☎ 06 27 53 21 59
PHARMACIE VAUCHIER	18, rue du Général de Gaulle	☎ 01 60 43 00 01

INFOS TRI

Renseignements maintenance - SMITOM

Numéro vert gratuit : 01 60 44 40 03

OBJETS ENCOMBRANTS

L'enlèvement des objets encombrants se fait

1 fois par trimestre - Prochains passages :

les vendredis 25/06 - 24/09 et 10/12

DÉCHÈTERIE

BAILLY-ROMAINVILLIERS



du 1^{er} mars au 31 octobre (Hors jours fériés)

Lundi au Vendredi : 10h-11h45 et 14h-17h45

Samedi : 9h à 17h45 sans interruption

Dimanche : 9h-11h45

1, rue Saint Jacques

77700 Bailly-Romainvilliers

ORDURES MÉNAGÈRES

Le ramassage des ordures ménagères se fait le **lundi matin** et le **jeudi matin**.

Le ramassage des containers pour le **tri sélectif** se fait le **mardi**.

Le ramassage des **déchets verts**, en sacs en papier* fournis par la mairie, se fait le **vendredi**.

Compte tenu du passage très matinal des camions de ramassage, il faut impérativement sortir les poubelles la veille au soir.

*A raison de 60 sacs par an/foyer, distribués en 2 fois.

HORAIRES DE LA POSTE



du mardi au samedi :
de 9h30 à 12h
Fermée le lundi

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE UTILES

POMPIERS - 77144 CHESSY	18	Mission locale (Lagny sur Marne)	01 64 30 10 62
GENDARMERIE - 77163 MORTCERF	01 64 04 30 24	Centre des Impôts :	01 60 07 87 00
SAMU	15	Centre Anti-Poisons 24h/24	01 40 05 48 48
SOS VIOL	0 800 05 95 95	ERDF	09 69 32 15 15
SOS MEDECIN	0 825 33 36 15	France Telecom	0 800 101 477
URGENCES DENTAIRES	0 892 23 11 28	Lyonnaise des Eaux 24h/24 (urgence)	0977 408 408
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	119	Transports PEP'S	wwwbuspeps.fr 01 60 07 94 70
VIOLENCES CONJUGALES	01 60 96 95 94	Gare TGV Chessy	01 60 43 55 00
SIDA INFO SERVICE	0 800 840 800	RER RATP (ligne A)	0 892 68 41 14
ACCUEIL SANS ABRI	115	Renseignements voyageurs SNCF	3635
FIL SANTÉ JEUNES	0 800 235 236	Drogues Info Service	0 800 231 313
TRÉSORERIE (MAGNY LE HONGRE)	01 60 04 31 31	Piscine de Fontenay-Trésigny	01 64 25 24 20
ALLOCATIONS FAMILIALES	0 820 25 77 10	Piscine de Bailly Romainvilliers	01 61 10 10 11
PÔLE EMPLOI - 27 PLACE DANUBE - 77700 SERRLS	39 49	Fourrière animale de Chailly en Brie	01 64 75 49 74
		Taxi Fabien	06 85 13 19 18

LORS DE COUPURES D'EAU, VOUS DEVEZ UTILISER LE NUMÉRO D'URGENCE QUI FIGURE SUR VOTRE FACTURE :
0977 401 143 SERVICES TECHNIQUES.

INFOS PRATIQUES

ADMINISTRATIF

MAIRIE ☎ 01 60 43 00 19

Le lundi, le vendredi et le mercredi : 9h à 12h30 - 14h à 16h

Le mardi et le jeudi : fermée toute la journée

Le samedi : 9h à 12h

Service urbanisme, Annie Huvier : annie.huvier@villeneuvelecomte.fr
mairie@villeneuvelecomte.fr - www.villeneuve-le-comte.fr

PERMANENCE SÉCURITÉ SOCIALE ☎ 3646
www.cnamts.fr ou 3615 LASECU

BIBLIOTHÈQUE 1, rue Jules Ferry

Ouverture : mercredi de 15h à 17h et samedi de 11h à 12h

Egalement, ouvertures et prêts à la demande.

mail : bibliotheque@villeneuvelecomte.fr

blog : http://vlcbib.e-monsite.com/blog/

ASSISTANTE SOCIALE - MAISON DES SOLIDARITÉS

16, place Edmond de Rothschild

77220 Tournan en Brie

☎ 01 64 25 07 00

PERMANENCE RETRAITE

Point Accueil Retraite - CNAV - 77190 Dammarie Les Lys

☎ 3960 ou www.retraite.cnav.fr

PRÉFECTURE ☎ 01 64 71 77 77 ou 01 64 71 76 77

12, rue des Saints Pères - 77000 Melun

www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

SOUS-PRÉFECTURE ☎ 01 60 95 59 78

7, rue Gérard Philippe - 77200 Torcy

SERVICES DU VAL D'EUROPE ☎ 01 60 43 80 80

CLUBS ET ASSOCIATIONS

SPORTS	CONTACT	☎	Site internet/Mail
ASSOCIATION ATHLÉTISME VEA	M. TIMBRANDY	06 03 34 22 38	athlenord77@hotmail.fr
FOOTBALL VEA	M. CHENE	06 11 36 56 64	valcieuropefootballub.fr
JUDO CLUB VILCOMTOIS	Daniel ALVAREZ	06 66 67 30 50	judoclub.villecomtois@gmail.com
L'ÉTANG VILCOMTOIS	Raymond BOUCHER	06 74 95 32 02	boucherraymond@orange.fr
SKYDANCE SHOW ECOLE DE DANSE	Pascaline FERRARA	01 60 43 17 80	contact@skydance-show.com
TENNIS CLUB	Stéphane REY	06 88 47 58 96	stef77174@free.fr
 VLC SPORTS	Corine BOUGOUIN	06 07 84 60 79	vlc.sports.asso@gmail.com
DANCE MUSIC CIE	Alexandra PORET	06 80 44 67 05	julien@dmal.fr
CULTURE ET ANIMATION	CONTACT	☎	Site internet/Mail
AMBIANCE VILCOMTOISE	Guillaume ABRAINI	07 82 72 84 21	ambiance.vilcomtoise@gmail.com
AQUAPASTEL	Jennifer SÉNÉPART	06 18 29 17 91	ateliers.serenite77@gmail.com
ATELIERS SÉRÉNITÉ DU VAL D'EUROPE	Marie-Aude GOU	06 12 29 46 04	marieaude@aol.com
ASSOCIATION MUSICALE VILCOMTOISE	Matys GUILLAIN	06 89 32 15 73	amvzik.com
CHOEUR À COEUR	Michel LUCCHESI	06 83 27 25 21	michel.lucchesi@orange.fr
POUM TCHAC PERCUSSIONS	Pascal MATHELON	06 08 03 07 59	poumtchac.com
SEL (SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)	Anita DEFINANCE	06 87 58 32 83	anita.def@orange.fr
QUESTIONS POUR UN CHAMPION	Daniel RAMAND	06 88 20 56 38	daniel.ramand@orange.fr
SOCIÉTÉ VILCOMTOISE D'HISTOIRE	Alain PELGAS	01 60 43 04 73	alain.pelgas@yahoo.com
SOLIDARITÉ PARTAGE	Geneviève LAGA	01 64 07 11 02	gmlaga77@gmail.com
WEDNESDAY SCHOOL	Anne FONTENEAU	01 75 78 09 86	anne.fonteneau.77@gmail.com
DIVERS	CONTACT	☎	Site internet/Mail
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (PEP'S)	Laura MANDOT		pepsvlc@outlook.fr
ASSOCIATION VIE ET JOIE	Didier CORMAN	06 16 52 06 14	didiercorman@free.fr
LES FRIMOUSES DE VILLENEUVE	Séverine WILD		lesfrimoussesdevilleneuve@gmail.com
CLUB DU BEL ÂGE	Geneviève RIQUET	09 51 93 63 55	riquet_genevieve@yahoo.fr
UNION DES ANCIENS COMBATTANTS	Georges GUERLOT	01 60 43 00 99	georges.guerlot@orange.fr
OVIDE	Pascale FRANGI	06 44 02 25 29	www.asso-ovide.org

CULTE

PAROISSE SAINT COLOMBAN ☎ 01 60 42 01 15
paroisse@paroisse-st-colomban.fr

ÉGLISE PROTESTANTE MENNONITE

Frédéric de Coninck

☎ 01 60 31 03 69

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PUBLIQUE DE VILLENEUVE LE COMTE ☎ 01 60 43 00 75

COLLÈGE MADELEINE RENAUD ☎ 01 60 04 93 00

COLLÈGE LUCIE AUBRAC - MONTÉVRAIN ☎ 01 85 76 18 00

LYCÉE ÉMILIE DU CHÂTELET ☎ 01 64 63 06 36

INITIATIVE SAINT-PIERRE - ÉCOLE PRIVÉE -
☎ 01 60 43 21 59 et 01 60 43 34 62
ecole.saint-pierre@apprentis-auteuil.org

COLLÈGE PÈRE JACQUES
college.pere.jacques@apprentis-auteuil.org

ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES

- Giulia DIOGO OLIVEIRA le 8/02 ■
- Edensia GARÇON le 24/02 ■
- Gabryël MALUMBA MAYOMBO
CENRA DUARTE le 9/03 ■
- Marin DUPRESSOIR le 26/03 ■

MARIAGES

- Sophie LAO
et Guillaume NOURRISSON le 15/01 ■

DÉCÈS

- Rodrigue LOBATO le 02/01
- Keltoum SEFRAOUI le 21/01
- Michèle GOBERT le 24/02
- Suzie NOËL le 02/03
- Pierre CARTIER le 02/04

L'EXPOSITION VAL D'ARTISTES
L'IMAGE ÉMO
édition #2
EN COURS DE REPROGRAMMATION

PHOTOGRAPHIE
SCULPTURE
ART NUMÉRIQUE

EXPO H²O
CLUB PHOTO IMAGE'IN SERRIS

CALENDRIER 2021
PIERRE ATHIAS
NICOLAS AUBRY
MICHEL CAUVIN
MARIE DELECLUSE
ALAIN HORNING
SYLVIE LAURENT
LAUREBÉ
LAURA LEPESQUEUR
VÉRONIQUE MAKSUD
PIERRE MARTIN
TITA

MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
RUE DE LA GARENNE - VILLENEUVE LE COMTE - 77174

AGENDA PRÉVISIONNEL 2021

Dimanche 6 juin
Solidarité Partage

Dimanche 20 juin - 1^{er} TOUR
Élections régionales et départementales

Lundi 21 juin
Fête de la Musique

Dimanche 27 juin - 2^e TOUR
Élections régionales et départementales

3 et 4 juillet
Défilé aux lampions - Feu d'artifice - Fête foraine

Mercredi 14 juillet
Bal du 14 Juillet
organisé par l'Ambiance Vilcomtoise

Samedi 28 août
Assomania VEA

Jeudi 2 septembre
RENTÉE DES CLASSES

Dimanche 5 septembre
Forum des Associations & Vide-Greniers

Dimanche 26 septembre
Questions pour un Champion
TOURNOI OPEN – Maison de l'Environnement

Dimanche 3 octobre
Solidarité Partage

Dimanche 17 octobre
Tournoi de Jeux de Société
organisé par l'Ambiance Vilcomtoise
Maison de l'Environnement

Dimanche 14 novembre
Questions pour un Champion
TOURNOI - Maison de l'Environnement

Samedi 4 décembre
Noël des enfants
organisé par l'Ambiance Vilcomtoise

Bien évidemment, toutes ces dates, toutes ces manifestations sont données à titre indicatif. Même si nous espérons fortement un retour à la normale, nous sommes tributaires de l'évolution de la crise sanitaire et des directives gouvernementales.

Prochaine parution octobre 2021



AGENCE AIV

35, rue de la Croix de Tigeaux
77174 VILLENEUVE LE COMTE

01 60 04 41 79
tere@aivsa.fr

**TERRASSEMENTS
ASSAINISSEMENTS
TRAVAUX VOIRIE - VRD
REVETEMENTS QUALITATIFS**

Le Domaine de la Pointe
**Salle de Mariage,
Réception et Séminaire**



Contact : Elodie - 07 81 03 76 64
Site web : www.ledomainedelapointe.com
Email : info@ledomainedelapointe.com



Orpi
Diplôme 100 ans
GROSJEAN IMMOBILIER
Centre Ville
01 64 63 84 50
ouvert sur rendez-vous
Estimations gratuites
www.orpi.com/immogrosjean www.facebook.com/grosjeanimmobilier



MANDIR DE L'OBELISQUE
Location de salles
Mariages - Evénements
www.manoirobelisque.com **06 43 85 29 19**
manoirobelisque@gmail.com **01 60 42 39 72**



Organisation de mariage
Créations florales
Décoration de mariage
Sentiments d'un Jour
sentimentsdunjourevnts@gmail.com
Contact 06.46.35.15.35
 



Agence de la Vieille Eglise
Un projet immobilier ?
NOUS VOUS OFFRONS L'ESTIMATION DE VOTRE BIEN
Julie BABIN **06 81 39 11 61**
www.agencedelavieilleeglise.com **6, rue du Général de Gaulle**
agencedelavieilleeglise@gmail.com **77174 VILLENEUVE LE COMTE**
Facebook : Agence de la Vieille Eglise **- FACE À LA VIEILLE AUBERGE -**

Services Administratifs



Déborah VANNINI
Secrétaire Générale adjointe



Florence DUMELIE
Secrétaire Générale



Annie HUVIER
Urbanisme / Scolaire et périscolaire
État Civil / Accueil



Céline PIN
Accueil / État Civil / Scolaire et périscolaire
Cimetière / CCAS



Sylvie NIAY
Comptabilité



Aurélie LUNDIR
Agent administratif

Services Techniques



Sébastien DI MEDO
Responsable des Services Techniques



Sylvain GUIONNET
Directeur des Services Techniques



Olivier AMP
ASVP



Villeneuve le Comte



Ville sous **VIDEOPROTECTION**

Pour toute information relative au droit d'accès aux images
s'adresser à la Mairie ou téléphoner au : **01 60 43 00 19**
Code de la Sécurité Intérieure (L 223-1 à 223-9, L 251-1 à L 255-1, R 251-1 à R 253-4)